



# Conseil d'établissement

## Procès-verbal Conseil d'établissement

Lundi 18 novembre 2024

### Présences

Membres parents :	Joannie Deragon Claudia Goulet Marilène Lalande Caroline Deneault Serge Létourneau
Membres du personnel :	Fanny Lamoureux Nathalie Rouleau Dominique Fourestié
Direction :	Stéphane Bouthillier

Ouverture de la rencontre à 18 h 30.

#### 1. Accueil et présences

Tous les membres sont présents.

#### 2. Question du public

Aucune question.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 18 novembre 2024

Madame Deragon procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente rencontre, elle ajoute un autre sujet à la rencontre, soit celui sur le débarcadère.

Monsieur Létourneau propose l'adoption de l'ordre du jour.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1156-09-23)**

#### 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 21 octobre 2024

Madame Deragon procède également à la lecture du procès-verbal de la dernière rencontre.  
Madame Goulet propose l'adoption du procès-verbal.

**Adopté à l'unanimité (C.É.1157-09-23)**

#### 5. Correspondance

Aucune correspondance.

## 6. Comité de parents

Monsieur Létourneau prend parole pour parler du concept du « Roi de la Montagne ». La plupart des parents sont d'accord, mais se demandent la façon de procéder pour mettre le tout en place.

Comment trouver l'équilibre pour les écoles secondaires, pour la santé mentale des jeunes. Le comité se questionne, ils vont faire venir des intervenants pour donner leur vision. Madame Nathalie Rouleau suggère Mathieu Point.

## 7. Train de Noël (24 novembre) pour information

Dimanche, le 24 novembre, Monsieur Bouthillier ouvrira l'école à 18 h 00, le train est attendu pour 19 h 50.

## 8. Présentation sommaire du budget du SDG pour information

Madame Lamoureux ainsi que Monsieur Bouthillier procède à l'explication du budget du SDG malgré le fait qu'il n'ait pas été validé.

## 9. Mise à jour des différents protocoles (protocole-école et gestion de crise)

Monsieur Bouthillier passe à l'explication des deux protocoles et explique les mesures de contention. L'équipe-école procède actuellement à la mise à jour des 2 protocoles.

Voici ceux qui ont suivi la formation ITCA :  
Marie-Pier Lefrançois, T.E.S.  
Mario Pellerin, psychoéducateur

## 10. Activités de l'OPP à venir pour information

- Soirée cinéma du 29 novembre – Film : Nico, le petit renne
- Foire au livre – 5 décembre
- Triage des livres – 22 novembre
- Bingo – 6 février

Monsieur Bouthillier fait part qu'il renverra un courriel de rappel aux parents.

## 11. Demande aux Chevaliers de Colomb

Monsieur Bouthillier annonce que l'école a reçu un don de 5000\$ de la part des chevaliers de Colomb. L'argent sera attribué pour la nouvelle glissade à remplacer dans la cour d'école combiné au don de l'OPP ainsi que le don du Grand défi Pierre Lavoie d'environ 10 000\$. Le montant pour la glissade s'élève à 12 000 \$.

## 12. Activités éducatives (approbation)

Aucune activité proposée.

### 13. Coups de cœur

Monsieur Létourneau nomme le fait que des membres du comité de parents du CSS trouvent que notre école est proactive lors de sa dernière rencontre de parents.

### 14. Débarcadère

Monsieur Létourneau apporte l'idée de trouver un autre sens au débarcadère pour en améliorer son fonctionnement.  
Madame Lamoureux y réfléchira.

### 15. Autres sujets

Monsieur Bouthillier explique la loi 25 concernant la confidentialité des informations. L'école doit faire attention au bris de confidentialité. L'application Classe Dojo est maintenant terminée, d'autres plateformes respectant cette loi sont mises de l'avant exemple : *A petits pas*, *Espace Édu* etc. Il y a des capsules d'explication sur le site du CSSDGS et elles seront envoyées aux parents.

Pour tout ce qui a trait au rapport à communiquer à l'école, le parent doit apporter ledit rapport à la direction qui en fera la distribution aux professionnels concernés. Ensuite, les professionnels partageront les conclusions et les recommandations aux personnes concernées en toute confidentialité.

### Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 47.

---

Signature de la présidente

---

Signature de la direction